



Agence Clermont Ferrand

52 avenue Julien
63038 Clermont Ferrand Cedex 1

T +33 (0)4 73 91 52 38

F +33 (0)4 73 92 01 42

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC
19 à 23 BIS RUE MARIVAUX / 18 RUE NEUFS SOLEILS
63000 CLERMONT-FERRAND

REUNION DU 22/03/2017

PRESENTS : M. LAVET, M. TIXIER, M. VINCENT, M. GENESTE, M. VACCA, M. MICHON, MME DEBOST (SCI CHAMARA), M. LIBIERMANN

EXCUSES : MME THEVENOT, MME LEFORT, MME JAMET, M. BOUILLOT

EXCUSES: M. LIBIERMANN lors de la réunion du CS du 20/11/2016

SYNDIC : M. KAĚS

VERIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2016 ET ELABORATION DES BUDGETS 2017 ET 2018

Une vérification de l'état des dépenses générales de l'année 2016 est effectuée. Plusieurs modifications ont été apportées en ce qui concerne les clefs de répartitions suivant les bâtiments.

En ce qui concerne le solde des indemnités sinistres DO et multirisques, une régularisation interviendra à ce sujet afin de solder les sinistres de l'exercice 2016.

Suite aux budgets 2017 et 2018 établis par le syndic, il est décidé de proposer ceux-ci en AG.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale aura lieu le mercredi 03/05/2017 à 17h00 au Corum St-Jean.

Outre les points habituels, les questions suivantes seront inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- Renouvellement du mandat de syndic
- Fond de travaux : proposition du CS : 10% du budget 2017

- Diagnostic Technique Global
- Immatriculation de la copropriété
- Un point sera fait sur les procédures MGP et VIVAT
- Dossier d'étanchéité des toitures terrasses
- Demande de la SCI MARSAT MARIVAUX en vue de la pose d'un claustra au niveau de sa terrasse au-dessus d'une ventilation haute du garage collectif des bâtiments ABCDE
- Clôture des jardins à jouissance privative des appartements du RDC.

DIVERS

- Entretien des toitures terrasses : la prochaine intervention était normalement prévue au mois de 05/2017 par la société COUVRADOMES.

M. KAÏS précise que la société COUVRADOMES semble être en difficulté financière. Il est demandé à M. KAÏS de résilier le contrat avec la société COUVRADOMES et de demander un devis à l'entreprise OVAL ETANCHEITE.

- Mise en concurrence des contrats EDF : chacun trouvera, ci-joint, une copie des propositions des sociétés ENGIE et DIRECT ENERGIE.

- Disconnecteur : M. KAÏS précise qu'il a reçu un courrier de la Ville de CLERMONT-FERRAND au sujet d'une consommation d'environ 200 m³ d'eau froide sur l'alimentation en eau du réseau incendie. M. KAÏS a missionné la société HYDROTHERM afin de vérifier le disconnecteur et le réseau enterré d'alimentation qui semble fonctionner normalement. Suite à cette vérification, M. KAÏS a écrit à la Mairie en vue de la vérification du fonctionnement du compteur d'eau de réseau incendie.

- Contrat des lignes téléphoniques des ascenseurs : le syndic contactera la société THYSSENKRUPP en vue de chiffrer une solution par GSM.

- Un courrier sera adressé au propriétaire de l'appartement C33 au sujet des nuisances sonores.

- Le syndic alertera le cabinet FONCIA au sujet des chiens des occupants du bâtiment F.

- Bât A : Réglage de la VMC.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30/03/2017

LE SYNDIC



M. KAÏS